

BRASLES INFOS

COMMUNE DE BRASLES - 20 AVRIL 2020 - n° spécial



LE FLASH

L'ÉDITO

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

En cette sixième semaine de confinement, je voudrais tout d'abord vous remercier pour la responsabilité dont vous faites preuve à Brasles en respectant scrupuleusement, même si cela vous pèse, les restrictions de sortie et les gestes barrières. Ils sont essentiels pour éviter trop de nouvelles contaminations et c'est le meilleur soutien que nous pouvons apporter aux soignants de nos hôpitaux et de services aux personnes âgées, même si le Préfet a désormais autorisé quelques espaces de sortie supplémentaires. Car malgré cela notre territoire reste encore fortement touché et nos hôpitaux surchargés.

Merci aussi pour votre joyeuse participation aux décorations pascales, comme vous pouvez le constater dans ce flash.

J'en appelle également à votre solidarité pour aider ou nous signaler vos voisins fragiles ou en difficultés. Ils restent souvent discrets et se mettent parfois en danger.

Et puis nous sommes sollicités pour participer bénévolement à une entreprise de confection de surblouses pour les hôpitaux. Couturières à domicile, coupeurs à l'atelier seraient les bienvenus chez Store Athéna à Montreuil-aux-Lions. Si vous avez du temps et un peu d'habileté, n'hésitez pas à les contacter. Les besoins en matériels médicaux sont importants et merci aux entreprises locales qui transforment ainsi leur production pour participer à l'effort national.

Le Conseil Départemental de l'Aisne vient de fournir des masques aux commerçants en contact avec la clientèle. Cette semaine, seront livrés par le Département à la Mairie de Château des masques à destination des assistant(e)s maternel(le)s en activité et des artisans qui reprendront leurs travaux.

Nous ne manquerons pas de vous informer sur la manière dont nous pourrions bientôt distribuer des masques grand public à la population. Nous y travaillons avec l'UCCSA, l'Union des Maires de l'Aisne et le Conseil Régional. Plus que jamais prenez soin de vous et des autres. Nous restons à votre écoute.

Bien cordialement.

Michèle FUSELIER

Maire de Brasles
Vice-Présidente du Conseil
départemental de l'Aisne



Solidarité : couturières, votre talent est recherché !

L'entreprise Stores Athéna, située à Montreuil-aux-Lions s'est reconvertie dans la fabrication de surblouses pour les hôpitaux de Château-Thierry et Villiers-Saint-Denis. Pour pouvoir répondre aux besoins des hôpitaux, il leur faut produire jusqu'à 1 000 pièces par semaine!

L'entreprise s'appuie déjà sur un réseau de couturières bénévoles mais elle lance un nouvel appel à volontaires. **Sont recherchés des couturières à domicile à qui l'entreprise fournit 1h de formation sur site puis des kits tout prêts à coudre à la maison mais également des coupeurs, sur place à l'usine (plutôt des hommes car manipulation des rouleaux de toile) pour couper les pièces à l'atelier (de 9h à 12h30 et de 13h à 16h30).**

Chacun peut donner un peu de son temps en fonction de ses disponibilités. Pour contacter Patricia LACOSTE, dirigeante de Stores Athéna, composez le 03.23.70.45.15

Déclaration de vos revenus 2019 : pensez-y !

Malgré le contexte difficile que nous traversons, pensez à déclarer vos revenus 2019. La campagne de déclaration en ligne a débuté lundi 20 avril dans le département de l'Aisne. Elle prendra fin le jeudi 4 juin. Rendez-vous sur www.impots.gouv.fr

Monnaie pour le distributeur de pain

Le samedi 25 avril à 10h, la boulangerie MOREAU viendra place de la Mairie pour faire de la monnaie, aux personnes qui en auraient besoin, pour utiliser le distributeur de baguettes.

Ouverture des commerçants Braslois : à savoir

Le café de la Mairie est de nouveau ouvert du lundi au samedi, de 10h à 12h et de 15h à 17h (vente de tabac, Française des jeux, retrait de colis).

Le coiffeur « L'COIFFE », situé avenue de Château-Thierry reprendra son activité à partir du lundi 11 mai (03.23.70.55.97).

Enfin, nous vous rappelons que **le camion pizza « Chez Thierry »** est présent tous les mercredis, dès 18h30, place de la mairie (06.70.78.00.35) et que **la boutique Yakademander** vous accueille, selon ses horaires habituel, au 32 avenue de Château-Thierry.

Consultations sur le COVID-19

Vous ressentez des symptômes du COVID-19 ? Vous vous inquiétez et souhaitez lever des doutes ? Le centre hospitalier Jeanne de Navarre accueille depuis le 14 avril, **des consultations médicales dédiées au COVID-19 (avec des médecins libéraux volontaires).**

Voici le planning des interventions : Lundi : 10h-12h / Mardi : 14h30-16h30 / Mercredi : 14h30-16h30 / Jeudi : 14h30-16h30 / Vendredi : 14h30-16h30 / Samedi : 10h-12h
Tarif : selon le conventionnement du médecin.

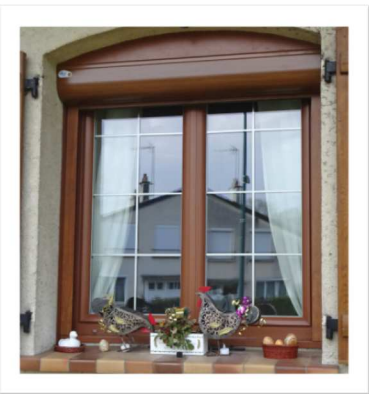
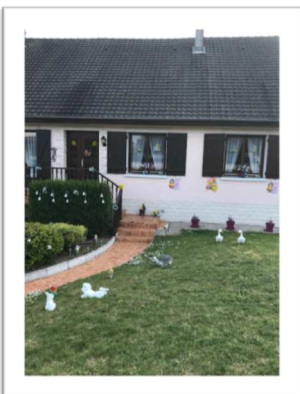
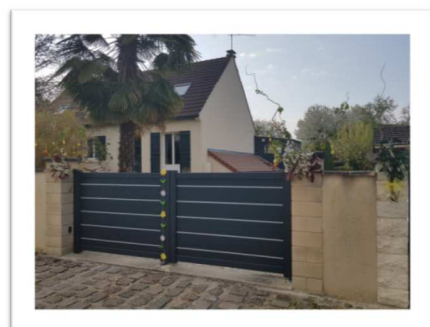
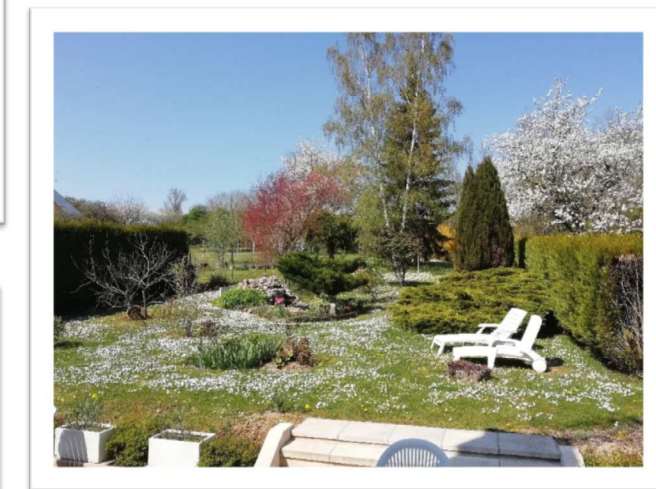
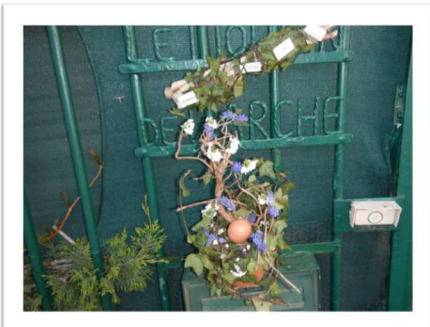
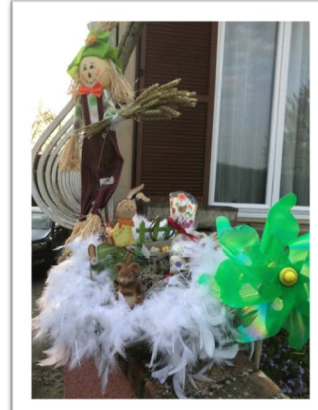
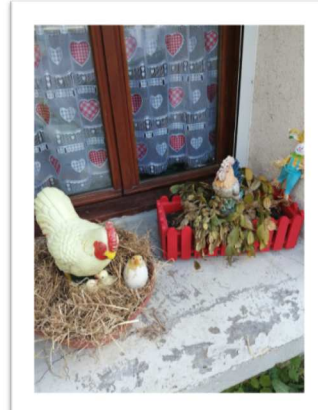
Si vous souhaitez prendre rendez-vous, contactez le 03.23.69.68.03. Votre médecin traitant reste votre premier interlocuteur également pour les symptômes du COVID-19. Si vous présentez une gêne respiratoire sévère et/ou des symptômes grippaux sévères, composez le 15 ou allez aux urgences.



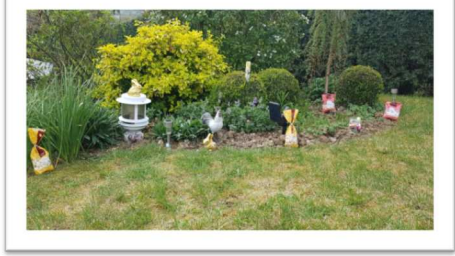
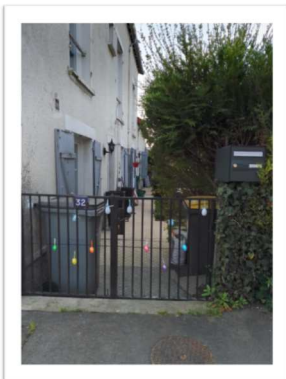
JEANNE DE NAVARRE
CHÂTEAU-THIERRY

Samedi : 10h-12h

Pâques solidaire à Brasles



s : merci et bravo à vous !



Vous avez été nombreux à mettre vos fenêtres, façades, portails...aux couleurs du printemps. Bravo à tous pour cette dynamique innovante amorcée à Brasles. Vos élus restent à votre écoute pour maintenir un lien de proximité au quotidien !

Des masques pour les assistant(e)s maternel(le)s...

Dès le mardi 21 avril, le Département de l'Aisne met des masques à disposition des assistant(e)s maternelles en activité et gardant actuellement un ou plusieurs enfants.

Pour bénéficier de cette dotation unique de 30 masques, l'assistant(e) maternel(le) se présente simplement dans la mairie « point de retrait » à laquelle est rattachée sa commune. **Pour Brasles, c'est la mairie de Château-Thierry qui assure la distribution de ces masques (retrait du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h - sur RDV).** L'assistant(e) maternel(le) doit être muni(e) d'une attestation de garde d'enfant (téléchargeable sur aisne.com) et de son agrément du Département. **Important : l'attestation devra être renseignée, datée et signée par au moins un des parents-employeurs.**

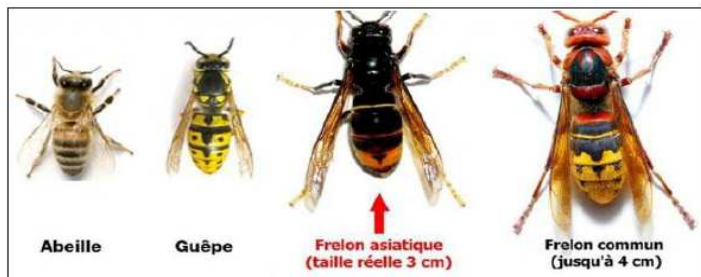
...mais également pour les artisans et les entreprises de travaux publics

Afin de permettre la reprise de l'activité de nombreuses entreprises axonaises, le Conseil Départemental de l'Aisne a réservé 100 000 masques pour les artisans et entreprises du bâtiment et des travaux publics. Des bons de retrait ont été adressés aux entreprises concernées. La demande devra simplement être justifiée, en indiquant le type de chantier et sa commande effective, ainsi que le nombre de salariés concernés. Les entreprises pourront ensuite retirer un lot de masques FFP1, dans les points de retrait qui leur seront indiqués, sur présentation du bon validé par la CAPEB (syndicat patronal de l'artisanat du bâtiment) ou la FFB (Fédération française du bâtiment). Le nombre de masques sera attribué en fonction du nombre de salariés concernés.

L'accès aux jardins ouvriers, familiaux et potagers désormais autorisé

Dans l'arrêté publié le 15 avril, le Préfet de l'Aisne autorise l'accès aux jardins ouvriers et familiaux, dans la limite d'une seule personne par parcelle et d'une fois par jour, pour y procéder aux seuls travaux de récolte et obligatoires de première nécessité. **Les mêmes dispositions s'appliquent aux jardins privés, de type potagers, situés sur le Département, nécessitant de sortir dans l'espace public pour s'y rendre.**

Frelons asiatiques : vigilance accrue avec les beaux jours



Avec les beaux jours, vous avez peut-être aperçu des frelons dans votre jardin. Attention, car parmi les espèces, cette année encore, les frelons asiatiques sont déjà bien présents. Très néfastes pour les abeilles dont ils se nourrissent, les frelons asiatiques sont aussi très dangereux pour les humains. Les nids peuvent contenir une colonie allant jusqu'à 5 000 frelons et cela représente donc un risque de piqûres multiples. **Tout nid doit être signalé à un « référent frelons asiatiques » de notre secteur.** Il viendra confirmer s'il s'agit bien de cet insecte et pourra déclencher sa destruction par les pompiers.

Ces interventions ne vous seront pas facturées, que le nid se situe sur la voie publique ou sur un terrain privé, grâce au dispositif mis en place dans le département de l'Aisne. Pour notre secteur des environs de Château-Thierry, les référents sont : **Pascal LAMOTTE (Chartèves) - 06 11 03 15 87 // Didier HUBERT (Chézy-sur-Marne) - 07 68 90 11 64 // Samuel MOENS (Viffort) - 07 85 56 41 39.**

Un atelier seniors par téléphone pour rester en contact

L'action sociale communale avait prévu de nouveaux ateliers seniors, consacrés au sommeil à partir du 30 avril prochain, en partenariat avec Défi autonomie seniors. Le contexte actuel ne permet pas de les maintenir sous la forme de réunions physiques. **Cependant, notre partenaire, en lien avec l'association « Au bout du fil » propose que ces ateliers puissent se tenir par téléphone, et ce gratuitement pour les participants (12 personnes maximum) durant six séances d'une heure.** Les thèmes des ateliers sont les suivants : *Ah, pourquoi ces nuits sans sommeil ? / Juste un petit cachet pour dormir / Apprivoiser son sommeil au quotidien / La gestion de la fatigue / Sophrologie et relaxation / Bilan de l'atelier sommeil.*

Pour vous inscrire, nous vous invitons à contacter Catherine GRENIER DE CASTRO, animatrice solidarité au 07.86.27.91.38.

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



PANNEAU POCKET / Pour être informé en continu et en temps réel sur ce qui se passe à Brasles (alerte météo, travaux, rappel des événements...), téléchargez l'application **GRATUITE Panneau Pocket** sur votre smartphone ou votre tablette. Choisissez Brasles dans la liste des communes et cliquez sur le cœur pour le mettre en jaune. Vous serez alerté par notification dès la publication de nouvelles informations !

Mairie de Brasles

Nous vous accueillons : **Le lundi et le vendredi** : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 / **Le mercredi** : de 08h30 à 12h00 / **Le mardi et le jeudi** : de 13h30 à 17h30 / **Le samedi** : de 10h00 à 12h00
Téléphone : 03.23.69.03.06 / E-mail : contact@brasles.fr - Site internet : www.brasles.fr